

Par Madeleine Nadeau,

de la Direction de l'innovation et des technologies

Par Sophie Boudreau,

du Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine

Les espèces envahissantes: sommes-nous vraiment prêts?

Sommes-nous en mesure d'intervenir efficacement et rapidement à la suite de l'introduction accidentelle d'une espèce marine envahissante? En effet, une telle introduction peut survenir à n'importe quel moment, et ce, malgré les efforts déployés pour sensibiliser le public ou renforcer la réglementation du transport maritime. Rappelons que l'arrivée d'une espèce envahissante peut avoir des répercussions écologiques et économiques considérables.

Bien qu'elles ne soient pas officiellement établies, les étapes qui jalonnent l'intervention à réaliser à la suite de la détection d'une nouvelle espèce ont un enchaînement logique : 1) l'identification du spécimen trouvé; 2) l'inventaire du lieu de la découverte, qui vise à déterminer l'étendue de l'invasion; 3) la prise de décision quant au mode de gestion à privilégier à l'égard de l'espèce, ayant comme point d'appui les avis d'experts et de personnes-ressources clés; 4) l'intervention proprement dite; 5) le suivi.

Les dernières détections d'espèce envahissante survenues aux Îles-de-la-Madeleine ont été l'occasion d'éprouver ces étapes. Ainsi, il a été possible de compter sur des experts des Maritimes et des États-Unis pour confirmer l'identification des spécimens. De plus, des groupes de décision ont été formés, regroupant essentiellement des représentants gouvernementaux. Toutefois, ces situations concrètes ont fait ressortir certaines lacunes, dont le manque de connaissance sur les façons d'éradiquer une espèce envahissante dès son apparition.

Méthodes d'éradication

Évidemment, le choix d'une méthode d'éradication dépend non seulement de l'espèce visée, mais aussi des conditions d'infestation et du milieu. L'éradication peut même constituer une voie impossible à suivre et, dans ce cas, un contrôle soutenu peut être envisagé. Par exemple, les tentatives d'éradication d'une espèce mobile, tel le crabe vert, se sont révélées jusqu'à présent infructueuses. Toutefois, selon des expériences effectuées en Nouvelle-Zélande, à Terre-Neuve-et-Labrador et même aux Îles-de-la-Madeleine, l'éradication de tuniciers envahissants dès leur détection représente une option valable. Les diverses mesures appliquées ont consisté à installer des toiles



Essai de recouvrement d'une barge au quai de Cap-aux-Meules.

autour des coques des bateaux et à enrubanner les pilotes des quais, à aspirer ou à retirer le substrat infesté ou encore à détacher les tuniciers à l'aide de grattoirs. Ces mesures ont eu des résultats variables, mais, selon les moyens financiers dont on dispose, elles valent la peine d'être mises à exécution.

Simulation d'une éradication

Récemment, au cours de travaux effectués en partenariat et portant sur les espèces aquatiques envahissantes, le Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et Pêches et Océans Canada ont fait l'essai d'une méthode d'éradication des tuniciers au quai de Cap-aux-Meules. Il s'agissait de recouvrir d'une grande toile de plastique le fond d'une barge de dragage d'environ 100 mètres. Près d'une vingtaine de personnes, dont quatre plongeurs, ont

participé à l'opération. En général, l'installation de la toile fut un succès, mais des questions subsistent : quel traitement devrait être appliqué après l'installation de la toile pour tuer les tuniciers? Faut-il opter pour la simple asphyxie ou pour l'ajout d'eau douce? Si cette dernière avenue est privilégiée, quel est le volume d'eau douce nécessaire? Est-ce que la même méthode peut s'appliquer à des barges de plus grande taille?

Le cas mentionné ne concernait qu'un type de vecteur et un groupe d'espèces. Mais il montre combien il reste de travail à faire pour être bien outillé et réagir efficacement à ces invasions. Dans le contexte des travaux menés à Cap-aux-Meules, une description des méthodes d'éradication et du matériel nécessaire pour mener à bien les tâches à accomplir sera faite et il est à espérer qu'elle permettra de se préparer en conséquence.